

Non-discrimination et égalité hommes femmes: Année européenne de l'égalité des chances pour tous 2007

2005/0107(COD) - 19/06/2009 - Document de suivi

Le présent document de travail de la Commission accompagne le rapport d'activités de la Commission présenté le même jour (voir résumé du rapport) et met en évidence des événements clés et des exemples concrets d'actions menées dans ce cadre.

L'évaluation de l'Année se concentre en particulier sur les 7 domaines suivants :

- **Pertinence** : en général, les parties concernées ont considéré que les actions envisagées étaient appropriées pour rencontrer les défis de l'égalité des chances ;
- **Complémentarité** : l'Année est venue compléter de manière pertinente les initiatives communautaires en matière d'égalité des chances ;
- **Mise en œuvre** : la mise en œuvre a été considérée comme rencontrant les objectifs de l'Année ;
- **Efficience** : l'Année a permis de réaliser 434 actions dans 30 pays ;
- **Efficacité** : la mise en œuvre de l'Année s'est faite à un prix raisonnable vu l'efficacité des actions entreprises ;
- **Valeur ajoutée européenne** : l'Année a permis d'obtenir des résultats qui n'auraient pas été atteints en se limitant au seul niveau national (notamment, grâce aux campagnes d'information et de sensibilisation) ;
- **Durabilité** : les résultats obtenus par l'Année permettront d'envisager un suivi au-delà de l'année 2007 (presque 75% des 434 actions pourront être poursuivies après la fin de l'Année).